

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2017

**Titre : Aménagement des abords de la Chanaz, c'est parti !**

Etaient présents : Roger FENET, Claude GUY, Claude BRENDEL, Jean-Marie DAVI, Sophie CHAPUIS, Jeannine MASNADA, Bernard JANODY, Jean-Louis GENTET, Marie-Christine CHANEL, Sabine RUY, Claire-Marie VAILLOUD-DAUMAS, Pascal GROSBON, Bruno BOUILLOUX, Magali PERNELET.

Excusé : Laurent TISSOT pouvoir à Jean-Marie DAVI

Jean-Marie DAVI a été désigné secrétaire de séance.

## **1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 février 2017**

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 9 février, puis a procédé à l'examen des questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

## **2 - Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse**

Le Maire a rendu compte de la réunion du conseil communautaire de CA3B en date du 27 février.

Le conseil communautaire est installé, avec 119 conseillers, le bureau est composé de 26 membres (1 président, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués).

Lors de cette réunion ont été votées les indemnités de fonction des élus qui représentent un budget de 546 000 € (620 000 € avec la précédente organisation).

Les diverses commissions thématiques ont été mises en place, le maire précise qu'il est délégué aux commissions thématiques :

- aménagement/Patrimoine/Voirie
- Sport/Culture/Loisirs
- Transport et mobilités.

Il informe de la création d'une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) avec la nomination prochaine d'un représentant par commune et de la création d'un office du tourisme avec des antennes à Treffort, St Trivier de Courtes, Montrevel.

Parmi les représentants aux organismes extérieurs :

- CLIC : Claude BRENDEL
- CAUE : Roger FENET
- Ecole de musique : Jean-Marie DAVI et Claude BRENDEL.

Ont également été mises en place 4 conférences territoriales : Bresse, Bresse Revermont, Sud Revermont et Bourg agglo. Les anciens délégués communautaires sont invités à participer à ces conférences. La prochaine aura lieu le 5 avril à 18h.

Le service commun « Droits des Sols » pour le traitement de l'ensemble des actes d'urbanisme a été mis en place. La communauté de la Vallière adhère au service à compter du 1<sup>er</sup> avril ; l'ex BDSR, les communes de Treffort et de Coligny devront délibérer pour une adhésion au 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Concernant la préparation du budget, l'attribution de compensation qui sera versé au titre de 2017 à la commune représente 387 135 € (contre 421 889 € en 2016). Réajustement en fonction du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) dont le montant sera connu en juin.

Le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire sera mis à disposition des élus (version papier).

Sur la question concernant les ordures ménagères : les contrats établis par l'ex communauté de communes perdurent pour une période de 3 ans (date fin marchés). CA3B devra harmoniser les modes de collecte sur son territoire.

Prochaine conférence des maires le 20 mars.

Prochain conseil communautaire le 10 avril prochain.

### 3 – Commissions communales

#### Commission communication

- Magazine de la communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse : certains élus indiquent ne pas avoir reçu le magazine.
- Plan communal : les documents demandés ont été transmis, on est en attente.

#### Commission scolaire

- Synthèse des inscriptions 4<sup>ème</sup> période (mars-avril) :

- T A P

Jeux de cirque (CE2/CM1/CM2)	Lundi 16h15-17h15	7 inscriptions
Initiation badminton (CE2/CM1/CM2)	mardi 16h15-17h15	10 inscriptions 1 refus
Construction de jeux (PS/MS/GS)	Mercredi 11h15-12h15	10 inscriptions
Eveil musical (PS/MS/GS)	Jeudi 16h15-17h15	10 inscriptions 1 refus
Culture allemande (CP/CE1/CE2)	Jeudi 16h15-17h15	8 inscriptions
Sports de ballon (CP/CE1/CE2)	vendredi 16h15-17h15	12 inscriptions 4 refus

A noter pour cette période une bonne participation des familles. Il est bien apprécié que le centre de loisirs propose 2 activités. Engouement pour le T A P Sports de ballon.

Pour la prochaine période, les ATSEM proposent une thématique autour des jardins.

- Aide aux devoirs : lundi de 16h30 à 17h00 – 5 inscriptions – séance du jeudi annulée

- Demandes d'aménagement de la cour d'école : Ont été réalisés

- Le traçage du terrain foot et du panneau de basket
- Le système d'accrochage pour mise en place du filet de volley.

Les autres demandes feront l'objet d'une étude en commission.

- Application du plan Vigipirate dans les accueils périscolaires : La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les accueils collectifs de mineurs (périscolaire et extrascolaire). Le maire indique qu'il a vu avec le directeur de l'école afin que les consignes d'évacuation soient identiques entre l'école et le périscolaire puisque nous sommes sur le même site. Les agents périscolaires vont donc être associés aux mesures prises par l'école.

- une réunion de l'association des Maires de l'Ain est prévue dans le cadre du contrôle de qualité de l'air dans les écoles. Procédure qui avait été mise en sommeil et qui devra être effective au 1er janvier 2018.

## **Commission voirie**

- Mode doux : le projet est bien avancé. Les usagers utilisent fréquemment le circuit. L'enrobé sera mis lundi 6 mars si le temps le permet et les plantations devraient être faites en avril. L'inauguration de ce mode doux est prévue le 17 juin en même temps que la fête de quartier en Bériat.

Les bornages seront réalisés par le Cabinet Chanel (en même temps que les plans topographiques du site de la Chanaz) afin de concrétiser la vente des terrains avec les propriétaires.

- En Bériat : travaux exécutés en urgence suite à l'affaissement progressif de la chaussée dû à une infiltration dans l'ancien réseau d'égouts. La Sogedo est intervenue pour identifier la fuite, le passage d'une caméra n'a pas révélé de souci de tuyaux. Le montant des travaux effectués par Eurovia est de 4 116 €TTC.

- Radar pédagogique Route de la Vavrette : peu d'effet de l'installation des panneaux 50, il est proposé de réfléchir sur la pose d'une écluse pour ralentir la circulation. Ce projet est à voir avec le département.

## **Commission jumelage**

26 personnes dont 5 enfants seront présentes le week-end de l'ascension du 25 au 28 mai. Le programme est établi, les invitations seront lancées prochainement.

## **Commission animation**

- Rien de prévu cette année. Il avait été projeté de faire une guinguette en septembre mais la date ne convenait pas.

Une grosse manifestation inter-quartiers est prévue l'année prochaine, le 30 juin, elle englobera performances culturelles et physiques et se clôturera par une guinguette en soirée à la Chanaz.

- Rideau de la salle des fêtes : 2 devis ont été présentés (M. Store et Berthet) mais ne sont pas comparables car les prestations sont différentes. Les élus de la commission rencontrent M. Panchout (M. Store) pour revoir le devis vendredi 3 mars à 17h30 à la salle des fêtes.

## **Commission jeunesse et sports**

- sécurisation de l'aire de jeux : Les deux devis reçus ont été comparés. La commission souhaite revoir Alexis sur place avant de prendre une décision : rendez-vous le vendredi 17/03 sur site à 18 h.

Avec le retour des beaux jours, le skate parc est envahi de monde et son déplacement à côté de la salle Marcel Derudet sera apprécié par le voisinage.

- Aménagement des abords de la Chanaz : réunion du 16 février avec l'agence d'ingénierie.

En résumé, il est retenu qu'afin d'éviter le risque d'assèchement de la source l'exutoire sera déplacé vers le bas. De nouveaux stationnements seront matérialisés le long de la route. Le marché ne comprendra pas la plantation d'essences qui sera faite par nos soins.

La question d'une aire de jeux est posée, dans un premier temps le projet se fait sans.

Des plans topographiques seront réalisés par le Cabinet Chanel.

L'avant-projet sera présenté le 6 avril à 9h30 en mairie et l'aménagement devrait être bouclé en 4 mois. Les élus souhaitent que M. Galland vienne en conseil présenter le projet. Une réunion publique est également prévue.

## **Commission vie associative**

- L'assemblée générale de l'Amicale des jeunes a eu lieu le 24 février. Le bureau est reconduit à l'identique.

- Afin de stopper la remontée capillaire dans le sous-sol du Château, un procédé d'assèchement, identique à celui installé à l'église qui a fait ses preuves, a été mis en place. Le Club photos pourrait investir les lieux et installer son studio. On regrette que Dynacité n'ait pas souhaité installer ce système sur l'autre partie du bâtiment. Il est cependant prévu qu'ils changent le groupe VMC et mettent en place l'éclairage public prochainement.

### **Commission environnement / développement durable**

- Eoliennes : suite à la parution en première page du Progrès d'un article controversé, un démenti a été fait dès le lendemain. On salue la réactivité de Laurent Tissot.

Le maire indique avoir rencontré les maires de Foissiat et de Revonnas qui ont la même position que nous et demandent de plus amples informations. La commune de Montagnat refuse l'étude sur le site communal des Mortes.

Il a été demandé à la société CNR de rencontrer les élus des conseils (Revonnas et Tossiat) afin de présenter leur projet.

Les élus s'interrogent sur l'opportunité d'organiser une réunion publique pour voir l'accueil de la population sur ce projet. Le maire prend attache avec la société.

- Plan de désherbage : M. BERAUD, du Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Ecully (CFPH), mandaté par le Syndicat de la Reyssouze, revient le 13 mars pour des préconisations.

Plusieurs présentations de matériel sont prévues, le choix d'achat n'est pas arrêté. Il est rappelé que l'on pourrait bénéficier d'une subvention de 80 % si les investissements matériels se font en 2017. Voir avec les communes alentours pour mutualiser les achats ou avoir des prix de groupes.

- Rappel de l'opération village propre samedi 8 avril prochain, rendez-vous à 9h30 au local communal.

### **Commission personnel**

Le 20 février a eu lieu la restitution de l'étude du Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés (SAMETH) au sujet de l'aménagement du poste de la cantinière.

Diverses préconisations en matière d'aménagements techniques et mode opératoire de l'agent (gestes et postures) ont été abordées.

1<sup>er</sup> mars, ces préconisations ont été listées avec l'intéressée et divers aménagements ont été retenus (ajouts d'étagères, achat d'un charriot, revoir le boitage lors des livraisons...). Un contact sera pris avec l'entreprise Joseph pour apporter des corrections sur le matériel en place (ajout de poignées, rehausse de matériel...). Nous ferons également appel au cabinet pour des recherches de matériel spécifique. A noter que la FIPHFP (fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) intervient financièrement à hauteur des 2/3 de la dépense salariale de l'aide humaine que l'on a mis en place pour seconder la cuisinière.

- API Restauration : Réflexion à avoir pour un changement de prestataire avant la fin de l'année scolaire.

- Jacques Morellet a fait officiellement sa demande de mise à la retraite à la date du 1<sup>er</sup> août 2017 (solde des congés en juillet).

### **Commission finances**

Le vote du budget est prévu lors du prochain conseil du 6 avril. Le compte de gestion du percepteur a été reçu. La commission finances se réunira pour préparer les budgets le 15 mars à 18h30.

#### **4 - Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)**

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 17 février dernier :

Retour des communes sur le rapport de la Cour Régionale des comptes

Les comptes de gestion 2016 ont été présentés. Le SIEA est lourdement endetté et doit trouver 3M€ afin d'augmenter l'autofinancement que le budget principal dégage au profit du budget « communication électronique » déficitaire. Il propose deux alternatives : (objectif : permettre la poursuite du déploiement du réseau)

- Cotisation sur la taxe d'habitation avec une nouvelle colonne SIEA (de 5 à 25 € par foyer)
- Augmentation des cotisations des communes (5€/habitant soit 7 000 € pour notre commune).

Plan d'action 2018-2021 = coût 361 M €.

La priorité est donnée au fibrage des zones d'activités et zones économiques.

Il est à noter que le syndicat a beaucoup de retard sur la perception des redevances lié aux travaux de mises aux normes des armoires prévues pour recevoir les branchements de l'opérateur ORANGE.

Le vote du budget est prévu le 8 avril prochain.

Le président du SIEA a évoqué la question de la création d'un syndicat mixte qui reprendra l'endettement du Syndicat lié à la fibre optique et souscrira les nouveaux emprunts. Seraient membres : le SIEA, la Région, département et intercommunalités au titre de leurs compétences « zones d'activités économiques ».

#### **5 - Administration générale**

- Indemnités de fonction des élus :

Délibération suite à la modification de l'indice brut terminal de la fonction publique servant de base au calcul.

Le conseil municipal avec 14 voix POUR et une abstention approuve la délibération pour une application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- Participation à la protection sociale complémentaire des agents :

La Commune participe financièrement à la protection sociale complémentaire des agents ayant souscrit un contrat auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale. La délibération vise à étendre cette participation à tous les contrats labellisés.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la délibération pour une application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

- Haies bocagères : Mise en place d'une convention pour l'entretien des haies bocagères aux Prés Neufs (modalités d'entretien des haies avec les propriétaires et/ou exploitants). La commune prend en charge la taille des haies des deux côtés une fois par an. Cette convention est consentie pour une durée de cinq ans à compter de sa signature. Elle est renouvelable par tacite reconduction pour une période de 5 ans.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la mise en place de la convention.

Il est prévu que le conseil municipal d'enfants aide à la plantation des essences fournies par la société de chasse. Voir pour une date (11,18 ou 25 mars).

- C.I.S.c de Tossiat : Il est proposé de modifier la participation de la commune de Journans pour la porter à un montant fixe annuel de 2 100 €, calculé sur la moyenne des années précédentes. Il est précisé qu'en cas d'investissement important, la commune de Tossiat négociera la participation exceptionnelle que devra apporter la commune de Journans.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve la participation de la commune de Journans à compter de 2017 et pour 3 ans.

## 6 - Urbanisme

Le conseil municipal a pris connaissance des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme déposés depuis le dernier conseil :

- permis de construire : Mmes POYRAULT Isabelle - JAYR Françoise : construction d'une maison ; CSI JLJAC : construction d'un bâtiment artisanal ZA de la Vavrette (avec autorisation de travaux).
- aucune déclaration préalable.

Il est proposé de mettre sur le site internet la carte PLU et le règlement des zones car de nombreuses questions sont posées à la mairie.

## 7 - Questions diverses

- Comité consultatif du 16 février : essentiellement promotion 1<sup>ère</sup> classe de 3 jeunes et des projets d'achat de matériel.
- Soirée d'information sur les addictions présentée par la Brigade de prévention de la délinquance juvénile le 28 mars à 20h salle des fêtes.
- Atelier Happy tab' adressé aux seniors pour découvrir l'utilisation d'une tablette. 12 séances prévues le mardi de 9h30-11h30 du 21 mars au 6 juin salle du conseil – 8 places (6 déjà réservées).
- Le Major Plivard a souhaité rencontrer les référents Participation citoyenne. L'échange a été apprécié. Il a expliqué les rôles et donné des conseils. Il a indiqué qu'il ne fallait pas hésiter à appeler la gendarmerie (le 17).
- Route de la Grande Vavrette – interdiction de tourner à gauche : les contrôles sont faits, déjà 6 PV ont été dressés à des personnes de Tossiat.
- Le maire est souvent interpellé sur la présence de camionnettes sur le bord des routes. Le Préfet a répondu qu'il était difficile d'agir.
- Il est demandé que soit abordé en conseil d'enfants le fait de circuler sur les trottoirs à vélo (faire un tract, un mini-stage lors de l'inauguration du circuit vélo...).
- conseil d'administration de l'école de musique, 2 points essentiels : élargissement du périmètre à la nouvelle communauté d'agglomération et souhait de reprendre le bail de l'ex BDSR à la Tranclière. Organisation de la fête de la musique le 24 juin à partir de 16h au château de la Roche à St Martin.
- Culturiosités sur le thème « Gourmandises » du 6 au 14 mai 2017. Concert de clôture avec l'artiste PETREK à 15h00 à la salle des fêtes de Tossiat.

Prochain conseil le jeudi 6 avril 2017 à 20h00

Séance levée à 23h00